

2023-2024

Normes de comportement Code de vie de l'école

Mise en contexte

• Province:

Le *Conseil scolaire Viamonde* applique les attentes du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. La *Politique 3,32 – Stratégie pour la sécurité dans les écoles* découle des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves, parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires ou parascolaires, à bord de l'autobus ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le Conseil scolaire Viamonde assure la mise en œuvre de mesures de prévention et de discipline progressive en matière de comportement. Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées à l'infraction commise. En cas de récidive et selon la gravité des infractions, les principes de discipline progressive seront appliqués.

Conseil :

Dans son cadre d'imputabilité et de responsabilisation, le Conseil scolaire Viamonde stipule des attentes élevées qui misent sur les valeurs de cohérence, de collaboration et de respect des différences pour ceux et celles qui y oeuvrent. Ces valeurs sont également encadrées par les principes de valorisation, de leadership et de communication.

• École :

L'école reflète les valeurs et les principes directeurs du Conseil scolaire Viamonde dans ses normes de comportement et son code de vie. Le but de ces normes de comportement et de ce code de vie est d'assurer le meilleur environnement d'apprentissage pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable, au sein de notre école, qu'avec une collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Partenariat communautaire :

L'école aura recours, si la situation le mérite, aux partenariats communautaires avec les services policiers ou autres services communautaires qui peuvent appuyer l'école dans sa démarche auprès des élèves que ce soit pour la prévention ou pour des interventions lors de comportements perturbateurs.

Droits et responsabilités

Droits

Pour chaque membre de la communauté scolaire, les normes de comportement et le code de vie sont fondés sur les droits

- à un milieu qui favorise l'apprentissage et la réussite de chaque élève;
- au respect de la langue française et de la francophonie;
- au respect de soi et des autres;
- au respect des biens et des lieux;
- au respect de l'environnement.

Responsabilités

Afin de maintenir un climat sain où il fait bon vivre et apprendre en français, chaque membre de la communauté scolaire doit :

- contribuer à la réussite de chaque élève;
- promouvoir les valeurs spécifiques de la communauté scolaire francophone ;
- faire de son école un lieu de respect et d'acceptation mutuels;
- acquérir la maîtrise de soi et la discipline personnelle;
- être une citoyenne ou un citoyen responsable;
- soutenir la mise en œuvre des normes de comportement et du code de vie ;
- faire preuve d'engagement;
- maintenir une communication ouverte;
- observer les règles de propreté et d'hygiène.

L'élève doit également :

- se fixer des objectifs afin d'atteindre son véritable potentiel;
- développer son autonomie;
- s'engager face à ses apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique.

Les parents doivent également :

- appuyer leur(s) enfant(s) dans leurs apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique;
- appuyer l'école dans la mise en place d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous les élèves;
- informer l'école des inquiétudes concernant leur(s) enfant(s).

Les membres du personnel doivent également :

- offrir une programmation et un milieu d'apprentissage qui répondent aux normes provinciales et qui engagent l'élève tant sur le plan académique que comportemental;
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle;
- outiller tous les élèves de l'école afin de les rendre responsables de leur comportement et de leurs apprentissages.

La direction d'école doit également :

• s'engager à accompagner le personnel de l'école à l'établissement d'un

- milieu sécuritaire et propice à l'apprentissage;
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle;
- appliquer équitablement les normes de comportement et le code de vie à toute personne participant à la vie de l'école.

Normes de comportement

Partie 1

RESPONSABILITÉS DES ÉLÈVES

Respect, civilité et civisme			
Traiter les gens avec civilité, dignité et respect			
Respect des différences chez les gens, de même que leurs idées et leurs opinions.	 Je respecte les autres et les traite avec équité sans égard à leur race, à leur ascendance, à leur lieu d'origine, à leur couleur, à leur origine ethnique, à leur citoyenneté, à leur religion, à leur sexe, à leur orientation sexuelle, à leur âge, leur handicap et tout autre motif de discrimination interdit par la loi. 		
Langage et politesse	 J'utilise un langage verbal et non verbal convenable et approprié qui respecte toutes les personnes. Je communique en français en tout temps dans l'école et lors de toute activité scolaire. 		
Assiduité et ponctualité	 J'arrive à l'heure à l'école et à tous mes cours. Je demeure à l'école et en classe pour tout le temps d'enseignement prévu. Toutes mes absences et tous mes retards doivent être justifiés par mes parents. 		
Honnêteté et intégrité	 J'assume la responsabilité et les conséquences de mes actions. Je ne fais pas de plagiat. Je respecte les droits d'auteur(e). 		
	Respecter les biens et les lieux		
Soin des biens de soi, d'autrui et de l'école	 Je prends soin de mes biens et de ceux des autres. Je garde tout le matériel scolaire, l'équipement et les lieux de l'école en bon état. Je ne vole pas les biens des autres. 		
Soin des lieux	 Je m'engage à faire ma part pour garder l'école propre à l'intérieur et à l'extérieur. Je m'abstiens de commettre du vandalisme. 		
Intimidation			
Verbale	 Je prononce des paroles qui ne sont ni obscènes, ni vulgaires, ni harcelantes, ni menaçantes, ni nuisibles à la réputation des autres 		

	et je n'encourage personne d'autre à le faire.	
Physique	Je m'engage à ne pas poser des gestes d'intimidation tels que coups, bousculades, vol ou bris d'effets personnels et je n'encourage pas les autres à le faire.	
Sociale	 Je m'engage à ne pas utiliser des paroles et des gestes d'intimidation qui auraient pour effet d'exclure des personnes d'un groupe, de propager des rumeurs ou des ragots et je n'encourage pas les autres à le faire. 	
Électronique	 Je m'engage à ne pas utiliser les nouvelles technologies (p. ex., téléphone cellulaire, Internet, messages textes) avec l'intention de propager des rumeurs, des remarques blessantes, des menaces ou tout autre commentaire qui pourraient être perçus comme de l'intimidation et je n'encourage pas les autres à le faire. 	
Sécurité physique		
Agression physique ou sexuelle	 Je fais preuve d'un comportement non violent, exempt de menaces ou de contacts physiques inappropriés en tout temps. Je m'engage à maintenir un environnement sécuritaire et sans violence. Je m'engage à ne pas encourager une autre personne à menacer, infliger à autrui des dommages corporels ou poser des gestes inappropriés. Je m'engage à gérer les conflits de manière pacifique. 	
Alcool, drogues et médicaments	 Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ni à fournir à d'autres de l'alcool, des drogues illicites ou des médicaments utilisés à des fins illicites. Je m'engage à ne pas être sous l'influence de l'alcool, de drogues illicites ou de médicaments utilisés à des fins illicites. 	
Armes	 Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ou à fournir à d'autres toute arme légale ou illégale, toute réplique, tout objet pouvant être utilisé comme une arme. Je m'engage à ne pas menacer ou causer intentionnellement des blessures à autrui avec un objet. 	
Santé	 Je m'engage à respecter les mesures de protection et d'hygiène mises sur pied par le conseil et l'école pour assurer ma sécurité et celle des autres. Je m'engage à contribuer à protéger ma santé et celles des autres. 	

Stratégies

Tout en souscrivant au principe de discipline progressive, l'école aura recours à des stratégies visant à appuyer l'élève dans ses apprentissages en matière de comportement.

La gravité du comportement perturbateur pourrait accélérer certaines étapes, et ce en conformité avec la politique 3,32 du Conseil scolaire Viamonde – Stratégies pour la sécurité dans les écoles.

Voici une liste non exhaustive d'interventions desquelles il serait possible de puiser. Les stratégies ne sont pas présentées dans un ordre séquentiel.

Rappel à l'élève	Retrait d'une activité scolaire	Remboursement de matériel
• L'enseignante ou l'enseignant	ou parascolaire	endommagé ou volé
rencontre l'élève	La direction d'école rencontre	Contrat avec la direction
Fiche de réflexion	l'élève	d'école ou le personnel
Conseil de coopération	Travail communautaire	enseignant
Perte de privilèges	Médiation	Rencontre des parents avec la
Réparation des gestes posés	Retenue	direction d'école
Appel aux parents, tuteur,	Implication du conseiller ou	• Suspension de l'école variant
tutrice	conseillère en assiduité	entre un et vingt jours
Retrait temporaire de la classe	• Implication du personnel en	Renvoi de l'école
Suspension du transport	travail social ou autre appui	Renvoi du Conseil
scolaire	communautaire	
Communication avec les		
parents		



Partie 2 Routines / Attentes / Fonctionnement

Pour assurer le bon fonctionnement de la vie à l'école, le code de vie s'avère précieux et indispensable. Voici donc les routines et les attentes propres à votre milieu scolaire.

Éléments	Précisions
Activités périscolaires et parascolaires	 Je fais signer par mes parents à travers « School-Day » les formulaires demandés pour les sorties éducatives et sportives à ou avant la date spécifiée. Comme stipulé dans le Guide des sorties éducatives du Conseil, je dois fournir une permission écrite afin de participer à toute sortie ou activité.
Affichage dans l'école	 La direction d'école doit approuver tout affichage qui se trouve dans les lieux communs de l'école.
Bons de commande	 Je m'assure que tous les bons de commande (p. ex., dîners chauds, lait et autres) sont retournés dûment complétés dans une enveloppe avec le montant exact à ou avant la date spécifiée.
Appareils cellulaires et articles électroniques	 L'utilisation d'appareils électroniques pendant les heures d'enseignement est exclusive aux directives de l'enseignante ou de l'enseignant. L'école décourage les élèves d'apporter des cellulaires ou articles électroniques à l'école. Ceux qui apportent un cellulaire, ils doivent le déposer le matin au secrétariat et le récupérer en fin de journée. L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.
Appels téléphoniques	 Si j'ai besoin de communiquer avec mes parents, je demande la permission au bureau. Je dois avoir une raison valable pour utiliser le téléphone de l'école. Seuls les messages urgents de la part des parents seront transmis aux élèves.
Casiers	 Les casiers et les crochets doivent rester propres et contenir des items appropriés.
Centre de ressources/ Bibliothèque	 Je dois retourner tout matériel emprunté, à temps et en bon état. Tout matériel endommagé ou perdu doit être remboursé.
Circulation dans l'école	 Lors de mes déplacements dans l'école, incluant les entrées et les sorties, je me déplace lentement et calmement. Je porte mes souliers d'intérieur et je les attache. Je descends l'escalier du côté droit et une marche à la fois. Je dois être toujours sous la surveillance d'un adulte. Je demande toujours la permission écrite de mes parents, tuteur, tutrice pour quitter l'école autrement qu'avec eux ou en transport scolaire.
Frais d'activités	 L'élève doit payer les frais d'activités. Les frais d'activités servent à financer entre autres, l'agenda et certaines activités éducatives et culturelles.

	Je respecte les heures de classe, des repas et des récréations
	établies par la direction d'école et mon enseignant(e) titulaire.
	Je participe aux activités demandées.
	Je participe dux detivites demandees.
	Horaire de la journée :
	À compter de 8 h 15 : Arrivée des élèves
	8 h 30 : Début des cours
L'horaire de la	8 h 30 - 9 h 30 : Période 1
journée scolaire	9 h 30 - 10 h 30 : période 2
Journey Scolain C	10 h 30 – 11 h : Récréation
	11 h - 12 h : période 3
	12 h - 13 h : Dîner et récréation
	13 h – 14 h : période 4
	14 h - 15 h : période 5
	15 h : Fin des classes et départ des élèves
_	Je communique en français en tout temps et en tout lieu à l'école et
Langue de	lors des activités scolaires.
communication	J'utilise la langue française dans tous mes échanges sauf dans les
	cours d'anglais.
Manifestation	Les manifestations exagérées d'affection ou d'intimité n'ont pas leur
d'affection excessive	place à l'école.
ou amoureuse	To pronde cain du matérial applaire dont la dispass
Matériel scolaire	Je prends soin du matériel scolaire dont je dispose. 'apporte mes cutils pour travailler y gravens, cabiers, manuels. 'apporte mes cutils pour travailler y gravens, cabiers, manuels.
Materiei Scolaire	J'apporte mes outils pour travailler : crayons, cahiers, manuels 1/aide au rangement du matériel après une activité
	 J'aide au rangement du matériel après une activité. J'apporte une autorisation écrite de mes parents pour un médicament
Médicaments	qui doit être pris à l'école.
ricalcaments	 Je remets le médicament autorisé au bureau pour entreposage.
	Je garde mes objets de valeur à la maison, par ex. bijoux, argent,
Objets de valeur et	jeux et jouets.
biens personnels	 Je n'apporte pas d'objets ou documents qui affichent un thème
	violent, raciste ou dérogatoire.
	Je rapporte au bureau tout objet trouvé.
Objets trouvés	Je peux réclamer un objet s'il m'appartient.
	Lors de la période du repas, je n'apporte pas d'aliments contenant des
	éléments qui seraient nocifs pour les autres (par exemple, les noix).
	 Je reste assis durant le repas et je parle calmement.
_	Je ne mange que la nourriture qui est la mienne et je rapporte à la
Période du repas	maison les aliments que je ne mange pas.
	Je range ma boîte à dîner à l'endroit désigné et je nettoie l'espace
	utilisé.
	Je reste en classe ou dans la cafétéria jusqu'à la consigne.
	Je m'assois à l'endroit que l'adulte a désigné pour ma classe ou mon
Rassemblement des élèves	groupe.
	J'écoute attentivement la personne qui parle.
	Je ne dérange pas mes pairs.
	Je m'assois convenablement.
Récréations	Je respecte la routine établie par l'école pendant la récréation. La reference par l'éculie par et de faces à équitaire et de faces à la faces de faces de faces à la faces de fac
	Je m'amuse avec l'équipement de jeu de façon sécuritaire et de façon à no pas me blaccer ou pa pas blaccer mas paire.
	à ne pas me blesser ou ne pas blesser mes pairs.

Salles de toilettes	 Je n'apporte aucune nourriture à l'extérieur lors des récréations. J'arrête toute activité et je me prépare pour prendre le rang au son du sifflet des surveillants. Je prends mon rang dès le son de la cloche. En cas de mauvais temps, la récréation peut avoir lieu à l'intérieur, je me dirige dans la salle réservée pour ma classe. Je demande de l'aide au besoin à l'adulte qui surveille. Je demande la permission pour entrer dans l'école. Je range le matériel à la fin de la récréation. Je respecte l'endroit désigné pour mon groupe d'âge lors des récréations. Je respecte la routine établie par l'école. Je demande la permission pour aller à la salle des toilettes et je respecte le nombre de personnes permis Je ne perds pas de temps quand j'ai besoin d'utiliser les toilettes. Je respecte la distanciation sociale en tout temps. Je reste calme sans courir ou grimper. Je nettoie mes mains pendant 20 secondes avec le savon ou avec le
	 désinfectant. J'apporte mon épingle à ma classe ou au surveillant(e). Aucune nourriture n'est permise dans les salles de toilettes.
Système d'alarme	
Système d'alarme Tenue vestimentaire	 Je n'active jamais le système d'alarme à incendie inutilement. Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire appropriée. Le port de vêtements qui couvrent bien l'ensemble des régions de la poitrine, de l'abdomen, des cuisses, des épaules et qui ne laissent pas voir les sous-vêtements est exigé de chacun et chacune. Les vêtements doivent être dépourvus de messages de nature violente, sexuelle, sexiste, raciste, dérogatoire ou faisant la promotion d'objet ou de substance illicite. Les souliers à crampons sont interdits. J'enlève immédiatement mon couvre-chef/casquette avant d'entrer dans la classe sauf ce qui est relatif à mes convictions religieuses. Je porte une paire de chaussures à l'intérieur et une autre paire de chaussures à l'extérieur (ou des bottes selon la température). Pour le cours d'éducation physique, je porte des espadrilles. Je porte une tenue convenable les jours du cours d'éducation physique (t-shirt, shorts, pantalon sport en nylon ou en coton ouaté) que je rapporte à la maison pour faire laver.
Transport scolaire	 Je démontre du respect envers les autres élèves et le chauffeur. Je prends toujours l'autobus qui m'est assigné. Je m'assois toujours à la place qui m'est assignée dans l'autobus. À la fin de la journée, je prépare mes effets personnels, je suis les consignes de la surveillante de l'autobus, je marche calmement vers l'autobus et je monte à bord de l'autobus sans perdre de temps. Je suis tous les règlements établis par le service du transport et le Conseil (voir Guide du transport au http://www.francobus.ca/regles de base.asp).
Travaux scolaires et devoirs	 Je complète mes devoirs et je remets mes travaux à temps. Je remets des travaux de qualité. Je collabore avec les autres dans le travail d'équipe. Mes parents signent l'agenda et les évaluations.

	Temps moyen requis pour faire les devoirs :	
	Cycle primaire Cycle moyen	
	1 ^{re} année : 10 à 20 minutes 4 ^e année : 30 à 40 minutes	
	2e année : 15 à 25 minutes 5e année : 40 à 50 minutes 3e année : 20 à 30 minutes 6e année : 50 à 60 minutes	
Heada du tabas do		
Usage du tabac, de	L'usage du tabac, de cigarette électronique, d'alcool et de drogue est	
cigarette électronique	strictement interdit sur les lieux scolaires selon la loi.	
d'alcool ou de drogue		
Utilisation des	 Je m'engage à respecter les normes établies par le Conseil scolaire 	
ordinateurs et	Viamonde et à remettre annuellement le formulaire de consentement	
équipements	d'utilisation d'Internet et du réseau du Conseil scolaire Viamonde.	
scolaires	J'utilise l'ordinateur sous la supervision d'un adulte.	
	Je n'utilise pas la planche à roulettes ou les patins à roues alignées sur	
Vélos, planches à	les lieux scolaires.	
roulettes, patins à	Si je viens à l'école à vélo, je le range à l'endroit désigné.	
roues alignées	L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets	
	personnels des élèves.	
Campagnes de	Toute activité de financement doit être autorisée par l'école.	
financement	Je m'abstiens de vendre ou de troquer des articles à l'école.	
Vente/activités de	Toute activité de financement doit être autorisée par l'école.	
financement	 Je m'abstiens de vendre ou de troquer des articles à l'école. 	
Illiancement		
	Toute personne qui entre à l'école doit passer au bureau, signer le	
	registre des visiteurs et respecter en tout temps le protocole d'accès	
	aux lieux scolaires.	
Visiteurs	La présence de toute personne sur les lieux scolaires doit être	
715166415	autorisée par la direction d'école.	
	 Je n'ouvre pas la porte extérieure à personne. 	
	Si je vois une personne inconnue à l'école, j'avise immédiatement un	
	membre du personnel.	
Mesures d'hygiène	Les élèves doivent en tout temps respecter les mesures d'hygiène des	
	mains et d'étiquette respiratoire.	

Formulaire de confirmation des parents

Je confirme avoir pris connaissance du code de vie de l'école élémentaire Antonine-Maillet pour l'année scolaire 2023-2024

Je confirme aussi avoir discuté des attentes et des normes de comportement mentionnées ci-dessus avec mon ou mes enfant(s) afin qu'il(s) ou qu'elle(s) comprenne(nt) que je fais équipe avec le personnel de l'école et que nous nous assurerons que l'école soit un lieu sécuritaire et accueillant pour tous.

Nom de mon ou de mes enfants :	Nom de l'enseignant(e) titulaire :	
Signature du parent, tuteur ou tutrice	e (2)	